

MISE EN CONTEXTE

La protection des renseignements personnels est un sujet qui mérite une attention particulière et elle comporte plusieurs subtilités afin de traiter avec aisance et efficience des demandes d'accès à des renseignements personnels. C'est pourquoi cette formation vous propose différents scénarios dans lesquels vous exercerez vos compétences.

Cette activité, développée en collaboration par le Secrétariat du Conseil du trésor et le Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques vise à soutenir les responsables de la protection des renseignements personnels à l'analyse des demandes d'accès de renseignements personnels.

Il est à noter que cette formation a été réalisée préalablement à l'adoption du projet de loi 64.

Durée approximative

1 heure

CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux personnes suivantes.

- Les responsables de la protection des renseignements personnels
- Les équipes des responsables, notamment des avocates et avocats en accès, des conseillères et conseillers en accès, des techniciennes et techniciens en accès, des adjointes administratives et adjoints administratifs
- Le personnel en soutien à l'équipe du responsable, entre autres, les collaboratrices et collaborateurs pour le repérage des documents, les gestionnaires et les adjointes exécutives et adjoints exécutifs
- Les membres du comité d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

OBJECTIF GÉNÉRAL

Cette formation a pour objectif de développer les compétences nécessaires des responsables de la protection des renseignements personnels à l'analyse des demandes d'accès de renseignements personnels.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. **Acquérir** les concepts clés de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
2. **Distinguer** les différentes catégories de demandeur et le droit d'accès de chacun d'entre eux
3. **Appliquer** les restrictions relatives aux renseignements personnels
4. **Traiter** avec aisance et efficience les demandes d'accès aux renseignements personnels

CONTENUS ABORDÉS

- La définition d'un renseignement personnel
- La confidentialité des renseignements personnels
- Les différentes catégories de personnes qui bénéficient d'un droit d'accès et les limites à ce droit pour chacune
- Les modalités d'accès
- Les restrictions à l'accès applicables aux renseignements personnels
- L'inapplicabilité des articles 9 et 48 de la Loi sur l'accès
- Le consentement
- L'accès aux opinions et aux témoignages
- L'accès aux renseignements d'un mineur et d'une personne décédée
- La demande déposée par un enquêteur, un policier ou le protecteur du citoyen

Introduction - Pourquoi cette formation?

La protection des renseignements personnels est un sujet qui mérite une attention particulière et elle comporte plusieurs subtilités afin de traiter avec aisance et efficacité des demandes d'accès à des renseignements personnels. C'est pourquoi cette formation vous propose différents scénarios dans lesquels vous exercerez vos compétences.

Étapes d'analyse et demande provenant d'un parent

[Visionnement](#) (environ 20 minutes)

Traitement d'une demande de permis

[Visionnement](#) (environ 10 minutes)

Traitement d'une demande d'un représentant légal

[Visionnement](#) (environ 10 minutes)

Traitement d'une demande pour une personne décédée

[Visionnement](#) (environ 10 minutes)

Évaluez vos connaissances

Ce questionnaire est anonyme et a pour seul objectif de vous permettre de vérifier vos apprentissages.

[Questionnaire d'évaluation](#) (6 questions)

Félicitations

Vous avez maintenant terminé la formation portant sur l'analyse des demandes d'accès aux documents administratifs. Nous espérons que cette formation vous aura permis de développer les compétences nécessaires au traitement efficace et éthique des demandes d'accès à des renseignements personnels.

Évaluation de la formation

Nous aimerions avoir vos impressions et vos recommandations.
Merci de contribuer à l'amélioration de notre offre de formations !

[Donnez votre avis](#)

Remerciements

Cette formation a été réalisée en collaboration avec l'équipe de la Direction du développement des compétences gouvernementales du **Secrétariat du Conseil du trésor** et la Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du **Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques**.

Nous joindre

Pour toute question en lien avec cette autoformation :

DAIPRP@mce.gouv.qc.ca